

# CONSEILS LIÉS AUX LIEUX DE CULTE

## Aperçu

Il est essentiel que les responsables des lieux de culte comprennent qu'il existe des risques de propagation au sein de leurs congrégations et qu'ils prennent les mesures nécessaires pour minimiser ces risques et les incidences de la COVID-19 sur certaines populations à haut risque. Ces personnes devraient également suivre les [Workplace Guidance for Business Owners](#) (conseils sur les lieux de travail à l'intention des propriétaires d'entreprises - en anglais seulement). On les encourage à continuer d'organiser des cérémonies à distance et à utiliser d'autres mécanismes créatifs tels que les services « à l'auto ». Tous les lieux de culte devraient suivre les conseils de santé publique énumérés ci-dessous, en plus de revoir leur programmation et leurs services, afin d'assurer la sécurité de tous leurs fidèles, en particulier celle des personnes les plus vulnérables.

## Atténuation des risques de la COVID-19

<p><b>Privilégier la sécurité des fidèles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le personnel, les visiteurs et la congrégation devraient utiliser <a href="#">l'outil d'auto-évaluation</a> (en anglais seulement) avant de se présenter à une cérémonie.</li> <li>Offrez plusieurs services et cérémonies de culte <b>afin de réduire la fréquentation à 50 personnes au maximum ou à un tiers de la fréquentation normale, si ce nombre est plus petit, en vous assurant que l'éloignement physique est maintenu.</b></li> <li>Informez le personnel, les visiteurs et la congrégation sur les exigences de fonctionnement mises en œuvre et l'importance de prévenir la propagation de COVID-19.</li> <li>Envisagez d'exposer des <a href="#">affiches</a> sur les protocoles d'éloignement physique à suivre afin de prévenir la COVID-19.</li> <li>L'éloignement physique doit être maintenu en permanence entre les personnes qui ne font pas partie d'un même foyer.</li> <li>Le personnel, les visiteurs et la congrégation peuvent porter des masques non médicaux, mais cette consigne n'est pas obligatoire si l'éloignement physique est maintenu en tout temps.</li> <li>Les nourrissons et les enfants devraient rester avec leurs parents ou tuteurs en tout temps. Les cérémonies destinées spécifiquement aux garderies et aux enfants sont interdites.</li> <li>Il faut rappeler aux personnes qui ne sont pas du même ménage de maintenir l'éloignement physique lorsqu'elles retournent à leur véhicule ou à leur domicile.</li> <li>Envisagez le regroupement de cohortes familiales, dans lequel deux familles s'assoient ensemble avec un espace suffisant entre elles et les autres paires de cohortes.</li> </ul>
<p><b>Soutenir le personnel et les chefs religieux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les chefs religieux devraient soutenir les activités de prévention, de même que les procédures et la sensibilisation liées à la COVID-19.</li> <li>Le personnel et les bénévoles devraient recevoir des renseignements et une formation sur l'éloignement physique, et les procédures et les pratiques d'hygiène à suivre.</li> <li>Le personnel devrait porter l'équipement de protection individuel (EPI) approprié s'il n'est pas en mesure de maintenir une distance de deux mètres des fidèles.</li> </ul>
<p><b>Installations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôler et échelonner l'entrée dans les installations.</li> <li>Il convient de rappeler aux files d'attente l'importance de l'éloignement physique. Cette consigne doit être clairement affichée pour éviter les engorgements.</li> <li>Les organisations devraient maintenir des points d'entrée et de sortie uniques et séparés.</li> <li>Un désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool doit être placé à l'entrée et à la sortie des installations, de même qu'ailleurs à l'intérieur.</li> <li>Il convient de rappeler aux participants de se laver les mains à l'entrée et à la sortie des installations.</li> <li>Élaborez et mettez en œuvre des procédures pour augmenter la fréquence de nettoyage et de désinfection des zones achalandées, des espaces communs et des toilettes publiques.</li> <li>Nettoyez et désinfectez les surfaces touchées fréquemment, telles que les poignées de porte, les interrupteurs, les poignées de toilettes, les robinets, les boutons d'ascenseur et les mains courantes.</li> <li>Les installations devraient être nettoyées et désinfectées au moins une fois entre chaque service.</li> <li>Les sièges devraient être disposés ou marqués (pour les bancs) pour assurer l'éloignement physique.</li> </ul>

## RENSEIGNEMENTS SUR LA COVID-19

# CONSEILS LIÉS AUX LIEUX DE CULTTE

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les programmes de location d'installations devraient être suspendus s'ils ne peuvent pas respecter les restrictions en matière de rassemblement.</li></ul>
<b>Pratiques culturelles et religieuses</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La distribution d'aliments cuits, de récipients de nourriture ouverts et de boissons devrait être interdite pendant les services.</li><li>• Le partage de nourriture ou de boissons devrait être interdit pendant les services.</li><li>• Les contacts entre fidèles, comme les poignées de main ou le partage d'objets collectifs (un calice, par exemple) devraient être interdits.</li><li>• En dehors des services, les activités sociales (les dîners et les déjeuners en groupe, par exemple) sont interdites.</li></ul>
<b>Chant</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les chants religieux sont une activité à haut risque interdite. En chantant, les personnes infectées peuvent transmettre le virus par leur salive ou leurs gouttelettes respiratoires. Pour les remplacer, vous pouvez faire appel à un ou une soliste, pianiste ou guitariste.</li><li>• Bien qu'on ne sache pas exactement à quelle distance des autres les chanteurs ou chanteuses devraient se tenir pour empêcher la transmission d'un virus pendant un service en direct ou enregistré, ces personnes peuvent diminuer les risques en se plaçant dos à dos ou derrière un écran (en plexiglas, par exemple), qui les séparent entre eux et des autres. Il faudrait aussi s'assurer qu'aucune de ces personnes n'est atteinte d'une maladie chronique ou n'est âgée de plus de 65 ans.</li><li>• Si les chanteurs sont membres d'un même ménage, il est inutile d'avoir recours à ces mesures d'atténuation.</li></ul>
<b>Cérémonies religieuses « à l'auto »</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les cérémonies « à l'auto » peuvent être organisées dans des aires de stationnement ou de rassemblement désignées, et doivent remplir les conditions suivantes :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Les organisateurs des événements doivent mettre en place des mesures pour empêcher les gens de quitter leur véhicule pendant la cérémonie.</li><li>○ Les véhicules doivent se placer à un minimum de deux mètres les uns des autres.</li><li>○ Si les gens ont accès à des salles de bain, ces salles doivent être nettoyées et désinfectées fréquemment.</li><li>○ Les personnes qui quittent leur véhicule pour aller aux toilettes doivent maintenir une distance d'au moins deux mètres des autres en tout temps.</li></ul></li></ul>
<b>Soutien à la santé publique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour que la santé publique puisse gérer les cas grâce à la recherche et au suivi des contacts, on vous demande de tenir une liste des fidèles qui ont assisté vos célébrations.</li><li>• Tenez à jour une liste de contacts de tout votre personnel et vos bénévoles, y compris leurs noms, adresses et numéros de téléphone.</li></ul>